



**Conseil national
de l'information statistique**

**Commission
« Emploi, qualification et revenus du travail »**

Réunion du 12 avril 2019

**Fiche descriptive pour
une demande d'avis d'opportunité**

**Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du
système éducatif. Génération 2017.**

1. Titre

Intitulé de l'enquête * :

Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif. Génération 2017.

2. Statut de l'enquête

Initiative :

Enquête d'initiative nationale ou régionale

Contenu du questionnaire :

Sans lien avec un règlement européen

3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée :

Individu ou ménage

Champ statistique couvert :

Les unités enquêtées sont des individus sortants de tous niveaux de formation initiale.

La Génération 2017 concerne les « primo sortants » de formation initiale en 2016-2017 (année scolaire), qu'ils soient diplômés ou non. Dans les « primo-sortants » sont inclus les individus ayant interrompu leurs études par le passé pendant une durée comprise entre 1 et 16 mois. Tous les niveaux et domaines de formations sont concernés.

De façon plus précise, les critères d'éligibilité pour être dans le champ retenu, nommé ensuite « champ Céreq », sont les suivants :

- Avoir été inscrit dans un établissement de formation en France métropolitaine ou dans un DROM durant l'année scolaire 2016-2017 ;
- Avoir quitté le système éducatif entre octobre 2016 et octobre 2017 ;
- Ne pas avoir interrompu ses études durant plus de 16 mois avant l'année scolaire 2016-2017 (sauf pour raison de santé) ;
- Ne pas avoir repris ses études au cours des 16 mois qui ont suivi l'entrée sur le marché du travail;
- Avoir 35 ans ou moins en 2017.

Quelques points particuliers concernent l'application de ces critères :

Bien qu'il s'agisse de contrats de travail les contrats d'apprentissage et les contrats de

professionnalisation à visée diplômante et qui interviennent dans la continuité du parcours scolaire initial sont considérés comme relevant de la formation initiale. Une personne repérée comme sortant de formation en 2016-2017 qui poursuit par un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation en 2017-2018 est donc considérée en poursuite d'études, et donc hors champ.

Une personne sortie d'un établissement de formation en 2016-2017 qui poursuit des cours par correspondance ou des cours du soir en 2017-2018 est considérée comme en poursuite d'études, donc hors champ, si elle n'a pas d'emploi en parallèle. Si elle a un emploi en parallèle, sa situation d'emploi prime.

Champ géographique :

L'enquête a pour champ géographique les individus sortant d'un établissement de formation situé en France métropolitaine ou dans un département ou région d'outre-mer. Les individus enquêtés peuvent résider en France ou à l'étranger au moment de l'enquête.

4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s) :

Première interrogation auprès d'un échantillon de sortants du système éducatif français en 2017.

URL de consultation du questionnaire :

<https://drive.cereq.fr/d/f/475898307948847479>

Objectifs :

Le dispositif des enquêtes Génération permet d'étudier l'accès à l'emploi et les premières transitions professionnelles des jeunes à l'issue de leur formation initiale. L'objectif principal est d'assurer une production régulière d'indicateurs standards sur l'insertion professionnelle des jeunes trois ans après la sortie du système éducatif, par grands niveaux de formation et diplôme, et par grands domaines de formation. L'enquête Génération permet également d'obtenir des indicateurs de cadrage sur l'insertion au niveau régional. Par ailleurs, le suivi longitudinal, jusqu'aux six premières années de vie active (grâce à la ré-interrogation six ans après la sortie du système éducatif) permet l'étude des débuts de carrières et des mobilités sur moyen terme. Enfin, ces enquêtes permettent d'examiner la place et le rôle des mesures pour l'emploi ou la formation en début de vie active. Cette enquête sera la première interrogation, trois ans après leur sortie du système éducatif, des sortants de formation initiale de l'année scolaire 2016/2017.

Thèmes du (ou des) questionnaires :

Le questionnaire de tronc commun (hors extensions thématiques), après une première partie destinée à valider l'identification de l'individu et à vérifier les critères d'éligibilité, aborde successivement les thèmes suivants : le parcours scolaire et les diplômes obtenus, le calendrier mensuel d'activité sur les trois années suivant la sortie du système éducatif avec une description

détaillée des situations et conditions d'emploi, les caractéristiques individuelles, l'environnement familial et les mobilités résidentielles.

A ce questionnaire de tronc commun s'ajoutent des modules de questionnement thématiques permettant d'approfondir certaines thématiques de recherche privilégiées.

Ainsi, en décrivant la situation professionnelle des jeunes mois par mois depuis la sortie de formation initiale en 2017 jusqu'à la date de l'interrogation au printemps 2020, l'enquête permet une description des trajectoires en termes d'emploi, de chômage, de reprise d'études, de formation ou d'autres situations d'inactivité. Les parcours professionnels des jeunes au cours de leurs trois premières années de vie active sont analysés en tenant compte de leur parcours scolaire, du(des) diplôme(s) obtenu(s) ainsi que de leurs caractéristiques sociodémographiques.

Historique :

Le dispositif Génération a été mis en place à la fin des années quatre-vingt-dix. Sept générations de sortants du système éducatif ont été interrogées jusqu'à présent : les Générations 1992, 1998, 2001, 2004, 2007, 2010 et 2013.

Jusqu'à la Génération 2013, une cohorte de sortants sur deux faisait l'objet de ré-interrogations : la Génération 1998 a été enquêtée quatre fois (trois ans, cinq ans, sept ans et dix ans après la sortie du système éducatif) ; les Génération 2004 et 2010 ont été enquêtées trois fois (trois ans, cinq ans et sept ans après la sortie du système éducatif) .

Après presque 20 ans d'existence, le Céreq a rénové son dispositif des enquêtes Génération. L'objectif est d'en réduire le coût afin de l'inscrire dans le long terme et de mieux saisir les mutations à l'œuvre dans le système scolaire et sur le marché du travail. Les principaux éléments de cette rénovation ont été présentés et discutés lors de la séance du 9 novembre 2017 de la commission « Emploi, qualification et revenus du travail » du CNIS.

A partir de la Génération 2017, une génération nouvelle de sortants sera interrogée tous les quatre ans. Dans ce dispositif rénové, chaque cohorte, de taille identique, fera l'objet d'une première interrogation trois ans après la sortie du système éducatif puis d'une ré-interrogation à six ans. Le mode de collecte a également évolué : les jeunes auront la possibilité de répondre au questionnaire par internet en plus du traditionnel mode de collecte par téléphone.

Faits marquants précédentes éditions :

Les principales publications issues de la précédente édition de l'enquête Génération (enquête 2016 auprès de la Génération 2013) sont listées ci-dessous :

- Calmand, J. et A. Robert (2019), « Séjours des jeunes à l'étranger : des objectifs européens partiellement atteints, mais un accès encore inégal à la mobilité », Céreq Bref, n°371.
- Gaubert E., V. Henrard, A. Robert, P. Rouaud (2017), « Pas d'amélioration de l'insertion professionnelle pour les non-diplômés », Céreq Bref, n°356 & Training and Employment, n° 129.
- Henrard V. et V. Ilardi (coord.) (2017), « Quand l'école est finie, premiers pas dans la vie active de la Génération 2013 », Céreq Enquêtes, n°1.

- Ilardi V., O. Joseph et E. Sulzer (2018), « L'entrée sur le marché du travail des jeunes de la voie professionnelle rénovée », Céreq Bref, n°365.

Par ailleurs, plusieurs publications, dont un ouvrage collectif (collection Céreq Essentiel), ont été réalisées à l'occasion des vingt ans de l'enquête Génération, interrogeant l'évolution de l'insertion professionnelle des jeunes sur longue période et reposant sur l'exploitation de plusieurs enquêtes Générations (1992, 1998, 2004 et 2010) :

- T. Couppié, A. Dupray, D. Épiphane, V. Mora (coord.), « 20 ans d'insertion professionnelle des jeunes : entre permanences et évolutions », Céreq Essentiels, n°1.

- Mora V. (2018), « En vingt ans, des parcours d'insertion dégradés mais des jeunes moins inquiets pour leur avenir professionnel », Formations et emploi, Insee Références, édition 2018.

- Dupray A. et C. Barret (2019), « Que gagne-t-on à se former ? Zoom sur 20 ans d'évolution des salaires en début de vie active », Céreq Bref n°372.

- Cart, B., A. Léné et M.H. Toutin (2018), « A l'aube de la réforme de la formation professionnelle, retour sur 20 ans d'insertion des apprentis », Céreq Bref n°370.

Concertation :

Le dispositif des enquêtes Génération dispose d'un comité de concertation (cf partie Comitologie). Lors de la rénovation du dispositif, les ministères de tutelles ainsi que d'autres ministères partenaires d'extensions à l'enquête, le conseil scientifique du Céreq, le comité de concertation ainsi que des chercheurs extérieurs au Céreq ont été consultés. Les principaux éléments de cette rénovation ont été présentés et discutés lors de la séance du 9 novembre 2017 de la commission « Emploi, qualification et revenus du travail » du CNIS.

Origine de la demande :

Les deux ministères de tutelle du Céreq, c'est-à-dire le Ministère en charge de l'Education et le Ministère en charge de l'Emploi, sont à l'origine de la demande.

Place dans un dispositif statistique :

Cette enquête s'inscrit dans le dispositif des enquêtes Génération du Céreq, dans lequel tous les quatre ans auprès une nouvelle Génération de sortants du système éducatif est interrogée.

Une enquête Génération comprend :

- Une première interrogation trois ans après la sortie du système éducatif
- Une ré-interrogation six ans après la sortie du système éducatif.

Des post-enquêtes sont envisageables sur des thèmes et publics ciblés.

L'opportunité est demandée pour les deux interrogations de la Génération 2017 : la première interrogation en 2020 et la seconde interrogation qui aura lieu en 2023.

Lors de la constitution de la base de sondage, certaines sources administratives sont mobilisées (cf. partie sur le plan de sondage).

Les principales sources statistiques extérieures à l'enquête Génération du Céreq qui permettent d'appréhender les entrées dans la vie active des jeunes sont l'enquête emploi de l'Insee, les enquêtes IVA (Insertion dans la Vie Active) et IPA (Insertion Professionnelle des Apprentis) de la Depp, le panel EVA (Entrées dans la Vie Active) conduit par l'Insee et l'enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'Université (Master, Licence professionnelle ou DUT) que le Sies (SSM du ministère de l'Enseignement supérieur) a mis en place.

Au niveau européen, les sources d'information proviennent des enquêtes Labour Force Survey qui sont une harmonisation des enquêtes nationales sur l'emploi (Enquête Emploi pour ce qui concerne la France).

L'apport des enquêtes Génération réside dans une large couverture du champ des sortants de formation initiale (diplômés ou non) et dans une taille d'échantillon suffisante pour permettre des analyses fines par diplôme et spécialité. Contrairement à d'autres enquêtes d'insertion qui visent des publics segmentés, le dispositif Génération propose un questionnaire, une méthodologie et un cadre d'analyse homogène pour tous, quels que soient leur parcours scolaire, les diplômes obtenus, les domaines et voies de formation. Par rapport aux enquêtes basées sur une notion de « classe d'âge », le dispositif Génération est fondé sur une notion de « promotion » (sortie du système éducatif une année donnée). Cela permet notamment d'effectuer une comparaison de l'insertion des jeunes selon leur niveau d'étude à conjoncture « constante » puisqu'ils entrent sur le marché du travail une même année.

Extensions géographiques :

Des extensions régionales sont possibles.

Utilisateurs :

Les utilisateurs potentiels des résultats sont divers : les deux ministères de tutelles, les ministères ou autres institutions partenaires d'extensions (voir ci-dessous), les acteurs publics de l'orientation et de l'insertion des jeunes, les acteurs de la formation professionnelle, les observatoires de branches, les régions, les observatoires régionaux de l'emploi et de la formation, les chercheurs, le grand public (via les médias). Outre la mise à disposition des résultats via des études et ouvrages de référence accessibles sur le site internet du Céreq, les données sont transmises aux services statistiques ministériels des tutelles du Céreq ainsi qu'aux partenaires d'extensions. En effet, cette enquête permet également de répondre à des demandes d'extensions de champ ciblées. Par exemple sur les jeunes issus de certains niveaux de formation (exemple : extension aux sortants de l'enseignement supérieur), de certaines spécialités de formation (exemple : formations environnementales) ou de certains établissements de formation (exemple : universités).

L'échantillon sera élargi en conséquence, comme cela a été fait pour chacune des enquêtes Génération depuis 1998, afin d'obtenir une meilleure précision sur les indicateurs standards. Enfin, un nombre limité de modules d'extensions de questionnaire sur des thématiques de recherche

privilégiées peuvent être réalisés à la demande de partenaires. Elles concernent par exemple des questionnements comme les séjours à l'étranger durant les études, le rapport au travail, l'attractivité de la fonction publique. Les partenaires du Céreq (Ministères, Régions, branches professionnelles) à l'origine des demandes d'extensions seront aussi utilisateurs des données et des résultats de cette enquête. Les fichiers individuels d'exploitation qui leur seront transmis selon une procédure informatique sécurisée ne permettront pas l'identification des personnes enquêtées dès que les bases définitives sont disponibles.

Ces données sont par la suite accessibles aux chercheurs via la participation à un groupe d'exploitation à vocation recherche organisé par le Céreq. Enfin, les données des enquêtes Génération sont disponibles sur demande via le réseau Quetelet et l'Adisp (Archives de Données issues de la Statistique Publique) environ deux ans après la finalisation des bases.

5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête :

Ponctuelle ou pluri-annuelle

Période de collecte :

L'enquête aura lieu en 2020 entre avril et juillet. La réinterrogation de cette Génération aura lieu en 2023.

Mode de collecte :

Il s'agit d'une enquête multimode : téléphonique, avec saisie simultanée des réponses sur ordinateur (CATI) par un enquêteur, et internet avec saisie en ligne du questionnaire par l'enquêté (CAWI). L'enquête sera précédée d'une lettre-avis courrier et/ou électronique envoyée aux enquêtés pour les informer de la réalisation et des objectifs de l'enquête.

Des post-enquêtes pourront être réalisées par internet sur la base des adresses électroniques demandées aux individus enquêtés ou par entretien (approche qualitative) auprès des individus ayant donné leur consentement pour une telle opération.

Dans une visée exploratoire, des appariements avec des sources administratives pourront être envisagés notamment avec les DADS de l'Insee dans l'objectif de mesurer dans le cadre de la description des périodes d'emploi, si, à terme, cette source administrative peut permettre de réduire la taille du questionnaire, d'enrichir les informations recueillies et d'améliorer la qualité de l'information en évitant les effets de mémoire et de reconstruction biographique.

Lors de la constitution de la base de sondage, certaines sources administratives sont mobilisées (cf. partie sur le plan de sondage).

Comitologie :

Le comité de concertation des enquêtes Génération se réunit deux fois par an. Il est composé des représentants des principaux partenaires institutionnels du Céreq (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance - Depp, Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques - Dares, Direction générale de l'enseignement scolaire - Dgesco, Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle - Dgesip, Délégation générale à l'emploi et de la formation professionnelle - Dgefp), de la Direction Générale de l'administration et de la fonction publique (Dgafp), de France Stratégie, de Pôle emploi, de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), des partenaires sociaux (Medef, CFDT, CGT, FO, UNSA, etc.), des représentants d'observatoires, d'organismes d'études et de recherche, des associations d'étudiants et de familles, de l'union nationale des missions locales et des représentants de la Politique de la Ville.

Contraintes pour l'enquête :

Le temps de passation du questionnaire sera de l'ordre de 30 minutes en moyenne.

Coût de l'enquête :

Cinq personnes (5 ETP niveau A) composent de manière permanente l'équipe ingénierie et gestion d'enquête (EIGE) du Département des entrées et évolutions dans la vie active (DEEVA) du Céreq. Cette équipe est chargée de la réalisation des enquêtes depuis la constitution de la base de sondage jusqu'à la mise à disposition des fichiers de détail et de leur documentation.

Certaines phases de l'enquête sont confiées à des sociétés externes choisies selon la procédure officielle des marchés publics. Pour cette enquête, le coût externe est estimé à environ 500 000 euros HT (hors coût de constitution de la base de sondage). Pour la passation du questionnaire, les tâches suivantes sont sous-traitées :

- Développement du CATI/CAWI
- Restructuration, normalisation et validation des adresses postales
- Recherche de coordonnées téléphoniques
- Edition et envoi des lettres avis
- Collecte (passation des questionnaires par téléphone).

Chacune de ces opérations est suivie et contrôlée par l'EIGE. Une personne est également recrutée par le Céreq pour assurer le suivi qualité de la collecte lors de la passation des questionnaires chez le sous-traitant. Elle est présente sur le plateau des télé-enquêteurs tout au long de la phase de collecte.

A ces moyens humains et financiers dédiés à la réalisation des enquêtes s'ajoute la contribution des chercheurs et chargés d'études du DEEVA qui participent à la conception du questionnaire, contrôlent les résultats et assurent les travaux d'étude et de recherche.

Organisme collecteur :

La réalisation des enquêtes sera confiée à un prestataire sous-traitant choisi selon la procédure officielle des marchés publics. Conformément au cahier des charges et des clauses techniques rédigé par le Céreq, il sera chargé de concevoir le développement informatique du questionnaire en passation multimode, d'effectuer les contacts par téléphone (premier contact, relances et passation des questionnaires selon la phase de collecte) et d'effectuer les envois de mail (premier contact et relances)

Plan de sondage :

Il n'existe pas de base nationale d'élèves nominative couvrant l'ensemble des sortants du système éducatif une année donnée. Le Céreq constitue donc cette base de sondage pour l'enquête, à partir de différentes sources et en opérant quelques retraitements.

Pour cela, deux principales opérations de collecte ont lieu pour récupérer des listes nominatives d'élèves ou d'étudiants inscrits, sortants d'un établissement français, incluant quand c'est possible les coordonnées postales, téléphoniques et électroniques :

- Dans un premier temps, une collecte de fichiers de données nominatifs centralisés au niveau national sur un champ spécifique est réalisée. Plus précisément, sont mobilisées les données du ministère en charge de l'Education avec, d'une part les élèves du second degré à l'aide du Système d'Information Statistique Consolidé Académique (SYSCA) et d'autre part les apprentis à partir du Système d'Information de la Formation des Apprentis (SIFA) ; les données du ministère en charge de la Culture sur les étudiants des écoles d'architecture et d'arts uniquement à partir de la plateforme TAIGA ; les données du ministère de l'Agriculture sur les élèves inscrits dans les lycées agricoles ou équivalents ; les données de la Direction des Sports sur les diplômés jeunesse et sport à partir de l'outil de gestion FORMations et diplÔMES de l'animation et du sport (FORÔMES) les données sur les contrats de professionnalisation de la base Extrapro de la direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques (Dares).

- Dans un second temps, une collecte auprès de tous les autres établissements de formation (universités, écoles d'ingénieurs, diplômés d'écoles de la santé et du social, etc.) est réalisée spécifiquement pour le Céreq avec l'aide d'un prestataire externe pour le contact des différents établissements. La liste des établissements à enquêter est issue de la BCE (Base centrale des établissements - ministère en charge de l'Education). La collecte se déroule entre janvier et avril 2019.

La précédente base de sondage (Génération 2013) était composée de 1 300 000 jeunes présumés sortants du système éducatif.

La taille de l'échantillon envoyé en production sera comprise entre 200 000 à 300 000 individus. L'échantillon enquêté comprendra entre 25 000 et 45 000 répondants.

Taille de l'échantillon :

30000

6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal :

Autres services producteurs :

Partenariat :

Aucun

Date prévisionnelle de la première publication :

L'exploitation des résultats sera principalement réalisée par le Céreq et son réseau de Centres Associés régionaux. Les résultats feront l'objet de publications dans les collections habituelles du Céreq (Céreq Bref, Céreq Études, Céreq Enquête, Céreq échanges) et sur le site Internet du Céreq (www.cereq.fr).

Les premières publications sont prévues à partir de début 2021, notamment un quatre pages de premiers résultats présentant les indicateurs standards de l'insertion professionnelle des jeunes (collection Céreq Bref).

Les fichiers anonymisés d'enquête seront accessibles sur demande par la communauté des chercheurs via le réseau Quetelet et l'Adisp (Archives de Données issues de la Statistique Publique).

Les individus enquêtés seront informés, lors de la passation de l'enquête, sur les possibilités de se procurer les premiers résultats. La collecte des adresses électroniques ainsi que la mise en place d'une page Facebook dédiée à l'enquête (et relayée sur le compte twitter du Céreq) faciliteront la diffusion des premiers résultats auprès des individus interrogés.

- Début 2021, 4 pages de premiers résultats dans la collection Céreq Bref.
- 2e semestre 2021, plusieurs Bref thématiques (enseignement secondaire, supérieur, ...)
- 2e semestre 2021, Ouvrage de synthèse « Quand l'Ecole est finie » dans la collection Céreq Enquêtes.
- Mi-2021, Les Ministères de tutelle ainsi que les partenaires d'extension reçoivent les fichiers détaillés.
- La mise à disposition à Quetelet et Adisp se fera à l'été 2023.